



**PRÉFET
DES HAUTES-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture des Hautes-Alpes
Direction des Politiques Publiques
Pôle Coordination-Environnement
Cellule Développement Durable**

Gap, le 1^{er} octobre 2026

Le préfet des Hautes-Alpes

à

Monsieur le maire
En mairie
1 place des Halles
05460 ABRIES-RISTOLAS

Objet : Modification du règlement du PLU - Avis CDNPS - Formation « sites et paysages »

Vous avez déposé dans mes services une demande d'avis de la CDNPS (Commission Départementale de la Nature des Sites et des Paysages) pour l'examen de votre projet de modification du PLU, précisement de la zone Nski1 à vocation économique en discontinuité du PLU.

Cette demande a été soumise à l'avis de la CDNPS dans sa formation « sites et paysages » le 29 septembre 2026.

Cette commission a émis un avis favorable sous réserve des prescriptions suivantes :

Compte tenu que le bardeau de mélèze est imposé en matériau de couverture pour l'ensemble des chalets d'alpage, il serait souhaitable de modifier l'article 6- qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère, en l'imposant également comme matériau de couverture pour le restaurant d'altitude.

Dans un souci de présentation harmonieuse du futur bâtiment, il est proposé de compléter cet article selon les termes suivants :

- Les volumes des constructions seront simples et devront présenter des proportions allongées dans le sens du faîtage.

Affaire suivie par : Martine CHAVENTRÉ
Téléphone : 04 92 40 49 75
Courriel : martine.chaventre@hautes-alpes.gouv.fr

1 / 2

Préfecture des Hautes-Alpes
28, rue Saint-Arey
05 011 GAP Cedex
04 92 40 48 00
www.hautes-alpes.gouv.fr

- Les menuiseries extérieures seront réalisées en bois, teinté foncé, ou s'il s'agit de mélèze ne seront pas traitées afin de se patiner naturellement.
- La couverture sera réalisée en bardeaux de mélèze.

Le Préfet,

**Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général de la préfecture
des Hautes-Alpes**



Benoît ROCHAS

Signé électroniquement par : Benoît ROCHAS

Le 2026-10-08T16:21:33+02:00